



PROCES-VERBAL
de l'
ASSEMBLEE GENERALE
de la
CROIX-ROUGE VAUDOISE
du
lundi 26 juin 2017

qui s'est tenue à 17h00
en ses locaux sis Rue Beau-Séjour 9-13, à Lausanne

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2016
(disponible sur internet : www.croixrougevaudoise.ch)
2. Rapports du Comité, de la Direction, des Responsables de Secteurs et de Divisions
3. Rapport de l'Organe de révision
4. Discussion des rapports, approbation des comptes et décharge au Comité
5. Elections et démissions de Membres du Comité
6. Election de l'Organe de révision
7. Divers

**Présentation de l'Association Intervalle, Une maison pour les parents d'enfants hospitalisés,
par Mme Valérie Aviolat et M. Laurent Liaudat, Directeurs**

COMITE	
Présents	Absents
M. SURBECK Michel, Président	Mme DORMOND BEGUELIN Marlyse
Mme DUVOISIN Ginette	Mme AMARELLE Cesla
M ^e HEINZER Boris	Mme MATTER Catherine
Mme JACCOUD Jessica	M ^e PERRIN Antoine
M. POULIN Emmanuel	
Mme SCHAERRER Anne	
M ^e SEEGER TAPPY Cornelia	

DIRECTION	
Présents	Greffière
M. GROSS Claude, Directeur	Mme LONFAT Coralie, Secrétaire de Direction
Mme WICK Carine, Directrice adjointe	
Mm SCHAER Nathalie, Responsable Fundraising	

Monsieur Michel Surbeck, Président, ouvre l'Assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes en les remerciant d'avoir répondu à notre invitation.

Il salue tout particulièrement les personnalités suivantes :

- Monsieur Valentin **CHRISTE**, Président du Conseil communal de Lausanne.
- Mme Barbara **SCHMID-FEDERER**, Présidente de la CR zurichoise et membre du CE-CNAC, représentera la Croix-Rouge suisse.
- Me Jean **HEIM**, Président de la Fondation CETRASA et Président du Conseil de Fondation de la Transfusion interrégionale CRS
- M. Henri **CORBAZ**, Président de l'Association INTERVALLE
- tous les **AUTRES INVITES**
- les **MEMBRES DU COMITE**
- tous les **MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION** (adhérents)
- tous les **MEMBRES DU PERSONNEL** et **BENEVOLES** de la CRV

Par ailleurs, il nous prie de bien vouloir excuser les personnes nommées ci-après, qui n'ont pu se joindre à nous, à savoir :

- Mme Marlyse **DORMOND BEGUELIN**, Vice-Présidente du Comité de la Croix-Rouge vaudoise
- Mmes Cesla **AMARELLE**, Catherine **MATTER** et M. Antoine **PERRIN**, Membres du Comité de la Croix-Rouge vaudoise.
- Mme Nuria **DROZ**, Responsable du Secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise
- Mme Annemarie **HUBER-HOTZ**, Présidente de la Croix-Rouge suisse

- M. Markus **MÄDER**, Directeur de la Croix-Rouge suisse
- M. Marc **GEISSBÜHLER**, Vice-Président de la Croix-Rouge suisse et Préposé du CE-CNAC
- Monsieur Guy **METTAN**, membre du Conseil de la Croix-Rouge et membre du CE-CNAC
- M. Pierre-Yves **MAILLARD**, Président du Conseil d'Etat et Chef du Département de la Santé et de l'Action Sociale
- Mme Stéphanie **LAMBERT**, Directrice de la Croix-Rouge genevoise
- M. Grégoire **JUNOD**, Syndic de Lausanne
- M. le Conseiller d'Etat Philippe **LEUBA**, Chef du Département de l'économie et du sport
- M. Oscar **TOSATO**, Conseiller Municipal et Directeur des sports et de la cohésion sociale à la Ville de Lausanne
- Mme la Conseillère d'Etat et Cheffe du Département des infrastructures et des Ressources Humaines, Nuria **GORRITE**
- M. Fabrice **GHELFI**, Chef du Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement ainsi que Mmes Françoise **JAQUES**, Cheffe du Service de Prévoyance et d'Aide Sociale, et Stéphanie **MONOD**, Cheffe de la Santé Publique
- MM. Christophe **BORNAND**, Chef du Service de Protection de la Jeunesse, et Jean-Claude **SEILER**, Chef du Service de l'Accueil de Jour de l'Enfance
- le Dr Karim **BOUBAKER**, Médecin cantonal
- M. Gérald **CRETEGNY**, Président de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants, représenté par Mme Sylvie **LACOSTE**, Secrétaire Générale
- M. Jean-Daniel **TISSOT**, Directeur du Service Régional de Transfusion Sanguine et Doyen de la Faculté de Biologie et Médecine à l'Université de Lausanne.

Le Président, relevant qu'aucun divers et/ou question n'était parvenu au Secrétariat Cantonal dans le délai imparti, propose d'approuver l'ordre du jour présenté. Sans objection, l'ordre du jour présenté est donc suivi.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2016 (disponible sur internet : www.croixrougevaudoise.ch)

Ledit procès-verbal a été mis à disposition de chacun sur notre site, comme annoncé. Quelques exemplaires ont également été mis à disposition à la réception (sur le desk d'accueil), pour consultation. Le procès-verbal n'appelle aucun commentaire et est dès lors approuvé à l'unanimité.

2. Rapports du Comité, de la Direction et des Responsables de Secteurs

Rapport du Président

Monsieur Surbeck procède à la lecture de son message, intitulé *Billet du Président*, que l'on retrouve par ailleurs dans notre *Rapport annuel d'activité 2015* (p.2). Pour la forme, ce texte est repris ci-après dans son intégralité.

« L'année 2016 a été marquée par le 150^{ème} anniversaire de la Croix-Rouge Suisse, fondée le 17 juillet 1866 à Berne. Après la création du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) par Henry Dunant en 1863, la Suisse fut le 18^{ème} Etat à se doter d'une Société nationale de la Croix-Rouge. L'ouvrage « 150 ans au service de l'humanité – La Croix-Rouge suisse de 1866 à 2016 » (Editions Stämpfli) retrace l'histoire de la CRS et l'évolution de ses missions et de ses tâches. Le 24 novembre 1890, fut fondée la Société de la Croix-Rouge à Lausanne, devenue par la suite la Croix-Rouge vaudoise (CRV). Comme le rappelle Markus Mader, Directeur de la CRS dans sa préface de l'ouvrage précité, Henry Dunant a compris dès le début que ces « Sociétés pourraient aussi rendre de grands services, par leur existence permanente, dans les temps d'épidémies, d'inondations, de grands incendies et autres catastrophes imprévues : le mobile d'humanité qui les aurait créées, les ferait agir dans toutes les occasions où leur action pourrait s'exercer ». Et Markus Mader d'ajouter que « les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge puisent dans cette idée le fondement de leurs activités en faveur de la santé, de l'intégration et du sauvetage ». L'évolution et l'adaptation des missions de la CRS et des Croix-Rouge cantonales à la situation d'après-guerre trouvent leur inspiration dans la célèbre affirmation d'Henry Dunant : «

L'ennemi, notre véritable ennemi, ce n'est pas la nation voisine, c'est la faim, le froid, la misère, l'ignorance, la routine, la superstition, les préjugés ». Et cette assertion reste aujourd'hui d'une criante actualité. L'activité de la Croix-Rouge vaudoise s'accomplit en totale conformité avec l'esprit insufflé par Henry Dunant et par les fondateurs de l'Institution Croix-Rouge; elle en est la concrétisation, s'inscrivant dans l'évolution sociale et politique du Canton de Vaud, répondant aux besoins avérés de la population vaudoise. Les rapports d'activité présentés ci-après par les différents Secteurs de la CRV l'attestent : les prestations de la CRV visent à satisfaire les besoins exprimés par les familles, par les personnes dépendantes en raison de leur âge ou de leur santé, par les personnes requérant une formation dans un des thèmes couverts par les domaines de compétence de la CRV. Le Comité exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui travaillent pour la CRV, collaboratrices, collaborateurs, bénévoles, et aux Pouvoirs publics, qui lui accordent confiance et soutiens financiers. Il remercie vivement les personnes privées, institutions sociales, entreprises, qui ont choisi de s'engager aux côtés de la CRV et dont les dons ont permis de dispenser des prestations reconnues indispensables à des tarifs adaptés aux ressources des bénéficiaires. Pour le public, 2016 fut donc l'année d'un magnifique jubilé au service de l'humanité. A mes yeux, elle fut et sera aussi l'année d'un véritable et concret rapprochement avec la faitière, d'une nouvelle collaboration instaurée, vers un même objectif, accompagné des mêmes valeurs, et je ne peux que me féliciter de ce constat et remercier les collaborateurs qui ont contribué à cet état de fait prometteur et réjouissant. »

Rapport du Directeur

Monsieur Claude Gross, Directeur, débute son intervention en mentionnant que préserver et maintenir les liens sociaux constitue l'une des tâches essentielles de la Croix-Rouge vaudoise ; et si les personnes âgées sont naturellement concernées par cet objectif, il s'adresse également aux familles qui requièrent elles aussi toute l'attention de l'Institution.

Pour rester fidèles à de tels engagements, M. Gross salue l'engagement des bénévoles et assistantes Croix-Rouge de l'Institution. Il met également l'accent sur la formation des auxiliaires de santé Croix-Rouge, capitale elle-aussi, car elle permet à une grande majorité des élèves de la Croix-Rouge vaudoise de trouver un emploi et pour beaucoup, d'entre-eux, de franchir le premier pas d'une intégration professionnelle. Les compétences des formateurs sont aussi essentielles et leur méthode d'enseignement sont connues et reconnues.

M. Gross fait part de la chance de pouvoir s'appuyer sur l'ensemble du personnel et des bénévoles qui font vivre et animent la Croix-Rouge vaudoise.

Il tient toutefois à souligner que les soutiens financiers et logistiques de l'ensemble des Membres et Donateurs de l'Institution, notamment de plusieurs fondations, ont grandement aidés l'Institution dans la réalisation de certains de ses projets. M. Gross les remercie vivement.

M. Gross poursuit en évoquant la nouvelle prestation « Vivre ici », un projet pilote qui s'adresse aux migrants et que la Croix-Rouge vaudoise lance à Payerne. Il remercie la Fondation CETRASA, la Ville de Payerne, le Bureau Cantonal de l'Intégration, ainsi que la Croix-Rouge suisse, pour leur précieuse aides substantielles qui ont permis de concrétiser le projet. Il signale également l'importance des subventions du SPJ, ainsi que de la Fondation pour l'accueil de jour, sans lesquels les Services Croix-Rouge vaudoise d'Aide aux familles seraient à la peine.

La Croix-Rouge vaudoise devra naturellement veiller à toutes les implications financières que ses démarches et projets impliqueront forcément.

M. Gross souligne à cet effet le rôle considérable de Mme Nathalie Schaer, Responsable de la Division Fundraising de l'Institution. Il la remercie pour tous ses efforts déployés avec énormément de persévérance.

Il précise que lorsque la Croix-Rouge affirme être à l'écoute des besoins nouveaux qu'elle observe autour d'elle, elle ne doit certainement pas se contenter de le dire, elle doit le faire, sans pour autant prendre des risques financiers inconsidérés, car il faut reconnaître que les valeurs humanitaires sont extrêmement tributaires des valeurs financières.

M. Gross poursuit en mentionnant que maintenir, adapter, changer et innover sont des verbes qui occupent une place importante au sein de la Croix-Rouge vaudoise et sont conjugués par l'ensemble du Personnel de l'Institution.

M. Gross remercie vivement la Direction, les Responsables de Secteurs et Division, ainsi que l'ensemble des collaborateurs pour tous leurs efforts fournis. Il remercie également les Membres, Donateurs et Bénévoles Croix-Rouge vaudoise, sans qui l'Institution serait bien incapable d'être ce qu'elle est, et ne pourrait intervenir comme elle le fait dans des situations, qui bien souvent, qui restent cachées aux yeux de beaucoup.

M. Gross poursuit en mentionnant les 7 principes fondamentaux, valeurs sur lesquels s'appuie l'Institution dans

ses engagements. En évoquant ces engagements, il observe que pour pouvoir les appliquer, l'Institution doit de plus en plus souvent adapter son approche et fonction de l'évolution des lois et des normes qui la régissent, et dont, pour une grande part, la Croix-Rouge vaudoise est tributaire. Un environnement qui change et se distancie des habitudes rassurantes : concurrence effrénée entre ONG en matière de recherche de fonds, subventions qui peinent à se calquer sur les besoins vérifiés de l'Institution, politique vaudoise médico-sociale en chantier pouvant profondément modifier les partenariats traditionnels qu'a l'Institution, exigences grandissantes des organes de surveillance tels que ZEW0 et EDUQUA provoquant des surcharges de travail significatives, sans parler des coûts qu'elles entraînent. La liste est longue et les vagues qu'elle provoque obligent l'Institution à les affronter de face. Cela ne signifie donc pas pour autant que l'Institution reste sans réagir, bien au contraire.

A tout cela, M. Gross n'oublie pas ces messages, ses « Phares d'Alexandrie » comme il les nomme, qui lui proviennent du terrain et qui gommant d'un trait les doutes et lassitude du moment. M Gross évoque celui d'une Assistante Croix-Rouge qui fait référence à une situation de travail en lien avec la prestation Parents Rescousse ; cette dame se réjouit de ressentir lors de chacune de ses missions que ce travail est merveilleux et tellement précieux pour les familles. En partageant ceci, M. Gross termine en affirmant que lorsqu'il reçoit de tels messages, il ne lui en faut pas beaucoup plus pour retrouver du cœur à l'ouvrage. Il souhaite à chacun de repartir de cette Assemblée Générale avec la certitude que la Croix-Rouge vaudoise a la volonté d'aller de l'avant, portée par cette pensée d'Henry Dunant : « *Seuls qui sont assez fous pour penser changer le monde y parviennent.* »

Rapport de la Directrice adjointe

Ci-dessous, voici un résumé du Rapport de Mme Wick, Directrice adjointe.

Mme Carine Wick commence par faire le lien entre le quotidien d'une Institution comme la Croix-Rouge vaudoise et un jeu d'échec.

Pour amorcer ce lien, elle mentionne une citation de Benjamin Franklin : « *Le jeu d'échec fait naître et fortifie en nous plusieurs qualités précieuses dans le cours de l'existence, telles que la prévoyance, la circonspection, la prudence, la persévérance.* »

Dans la gestion de projet et par là-même dans l'accomplissement des tâches quotidiennes de l'Institution, les compétences indispensables au joueur d'échec sont également retrouvées :

Prendre le temps d'avoir une vision d'ensemble - S'accorder le temps de la réflexion - Savoir anticiper - Faire preuve de créativité - Utiliser et maîtriser les bons outils - Evoluer en tenant compte de la concurrence - Suivre l'évolution - Rester concentré - Soigner les échanges, les contacts - Travailler et poursuivre sa stratégie.

Mme Wick fait ainsi le lien avec les orientations stratégiques et structurelles évoquées l'an dernier.

Depuis quelques années, en effet, les différentes orientations du réseau médico-social, du maintien à domicile et de la petite enfance ont nécessité le développement de nouveaux projets, ou d'actions communes impactant l'ensemble des activités et des Secteurs.

Aujourd'hui, ces derniers évoluent en interactions constantes avec tous les domaines d'activités. Chaque nouvelle démarche étant dans la mesure du possible exploitée de façon intersectorielle.

Dans cet esprit de centralisation et de rationalisation, la Croix-Rouge vaudoise a souhaité renforcer les fonctions dites de support, actuellement recensées sous l'appellation « Secrétariat cantonal », comme les Finances, les Ressources Humaines et l'Informatique, en y ajoutant une nouvelle entité regroupant la « Gestion de projets », les « Events et Marketing », ainsi que le « Fundraising ». Par ces nouvelles orientations, l'Institution souhaite améliorer la visibilité de l'Institution, centraliser de manière transversale l'ensemble des projets et augmenter l'efficacité des recherches de fonds.

En apportant un cadre structurant à toute l'organisation et en gardant la responsabilité opérationnelle, l'ambition de la Croix-Rouge vaudoise est de permettre aux différents Secteurs de se concentrer sur leur mission sociale première et d'aborder le plus efficacement possible les futurs enjeux qui se présentent.

Pour pouvoir mettre en œuvre cette nouvelle orientation, concentrée principalement sur les exercices 2016 et 2017, des investissements ont eu et auront lieu, tant au niveau du domaine de la recherche de fonds, que celui du marketing qui permet de développer la visibilité de l'Institution et ses prestations.

L'institution a investi de façon conséquente dans l'objectif « avoué » d'un retour concret sur investissement dès les exercices 2018-2019. A moyen terme les revenus institutionnels devraient pouvoir être augmentés, permettant d'améliorer la situation financière future de notre structure.

Ces décisions d'investissements ont bien sûr eu un impact sur les résultats de l'exercice 2016 et en auront également sur celui de 2017.

Mme Wick poursuit en présentant les comptes de l'exercice 2016, ainsi que les principaux objectifs et résultats atteints. Pour celles et ceux qui souhaiteraient le détail complet de cette année écoulée, le *Rapport financier 2016* est disponible sur internet : www.croixrougevaudoise.ch

Sur un échiquier, chaque pièce est importante, quel que soit sa fonction et sa position. Chacune d'elle peut influencer, soutenir, protéger les autres et contribuer ainsi au succès de son équipe et de la stratégie mise en place. Mme Wick remercie chacune et chacun pour sa contribution sur cet échiquier humanitaire ; elle mentionne l'ensemble des collaborateurs et secteurs, en décrivant leurs rôles et fonctions. Elle n'oublie pas les Bénévoles, ainsi que le Magasin de seconde main

Mme Wick termine en remerciant également les membres du Comité cantonal qui ont soutenu tout le long de cette année l'équipe de Direction en travaillant à leurs côtés sur des projets spécifiques. Leur soutien a été très précieux.

Rapport du Trésorier

Monsieur Poulin, notre Trésorier, présente son rapport, selon le Bilan au 31.12.16 (p.18 du *Rapport annuel d'activité*, disponible sur notre site www.croixrougevaudoise.ch)

Rapport des Responsables de Secteurs

Les Responsables de Secteurs, à savoir Mme Lelia Trezzini – Responsable du Secteur Santé et Aide aux Familles, Mme Muriel Cuendet Schmidt et M. Stéphane Ballaman – Co-Responsables du Secteur Social, nous présentent leur rapport commun. Mme Nuria Droz, Responsable du Secteur Formation est excusée pour cette séance. L'intervention (selon "La Marche des Secteurs" / pp. 5 à 13 du *Rapport annuel d'activité*) est amenée de manière ludique, sous forme de questions/réponses calquées sur un jeu bien connu de notre petit écran. Voici les *slides* repris ci-après, avec leurs commentaires :

<p>Formation Santé et Aide aux Familles Social & Bénévolat</p>		<p>Qui connaît vraiment la Croix-Rouge vaudoise?</p>	
<p>Assemblée Générale de la Croix-Rouge vaudoise Lundi 26 juin 2017</p>			
			

Vous avez sûrement des réponses...
Besoin de 3 volontaires pour un jeu ?

Que signifie l'abréviation GEM ?

Réponses...

- A Grossesse et Maternité
- B Glomérulonéphrite Extra-Membraneuse
- C Garde d'Enfants Malades
- D Groupe d'Entrée Mutuelle

Que signifie l'abréviation GEM ?

Réponses...

- A
- B
- C Garde d'Enfants Malades
- D



Croix-Rouge suisse
Suisse suisse 14.5 km 14.5 km



Croix-Rouge suisse
Suisse suisse 14.5 km 14.5 km

Le Service de Garde d'Enfants Malades prend le relais des parents lorsqu'ils doivent s'absenter et n'ont personne dans leur entourage pour garder leur enfant que la maladie tient à l'écart de l'école ou de la garderie. Une Assistante Croix-Rouge se rend au domicile de l'enfant pour veiller sur lui en toute sécurité. L'activité est plus forte en hiver. Nous sommes actifs dans tout le Canton et avons réalisé 4'500 heures de Garde d'Enfants Malades en 2016, pour des pathologies telles que : rhume, otite, angine, par exemple.

Quel est l'âge minimum des apprenants à la Croix-Rouge vaudoise ?

Réponses...

- A Dès 6 ans, s'ils savent lire
- B De 18 à 99 ans
- C Dès 14 ans
- D Ça dépend

Quel est l'âge minimum des apprenants à la Croix-Rouge vaudoise ?

Réponses...

- A
- B
- C Dès 14 ans
- D



Croix-Rouge suisse
Suisse suisse 14.5 km 14.5 km



Croix-Rouge suisse
Suisse suisse 14.5 km 14.5 km

La CRV offre une multitude de cours destinés aux professionnels de la santé ainsi qu'au tout public en général. Le cours de Baby-Sitting, par exemple, permet aux Baby-Sitters âgé(e)s de 14 ans révolus d'acquérir des connaissances qui leur seront utiles dans l'exercice de cette activité. En 2016, le Secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise a recensé 597 Baby-Sitters certifié(e)s. A l'issue du cours, ces personnes qui reçoivent une attestation peuvent postuler auprès de notre Service de Baby-Sitting pour figurer sur nos listes vendues aux usagers. C'est une activité de soir ou de week-end.

A quoi sert la politique de maintien à domicile ?

Réponses...

- A Contraindre les personnes âgées de moins de 16 ans à rester au domicile à partir de 22h00
- B Permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile
- C A rien
- D Sensibiliser les personnes âgées à rester à domicile lors de vagues de froid

A quoi sert la politique de maintien à domicile ?

Réponses...

- A
- B Permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile
- C
- D



Croix-Rouge suisse
Suisse suisse 14.5 km 14.5 km



Croix-Rouge suisse
Suisse suisse 14.5 km 14.5 km

Face au vieillissement de la population, les baby-boomers se transformant en papy boomers, la CRV est engagée dans les domaines du :

- Maintien à domicile
- L'intégration sociale

En tant qu'auxiliaire des services publics, la CRV complète le dispositif socio-sanitaire grâce à ses bénévoles actifs dans le Service d'Aide et d'Accompagnement en assurant:

- Assistance aux courses et repas
- Accompagnement aux loisirs
- Relève bénévole pour proches aidants
- La Chaise rouge

Nos bénévoles ont ainsi effectué en 2016: **35'000 heures** au sein de cette prestation.

A quoi sert la prestation Parents-Rescousse ?

Réponses...

- A. Aider les parents dans leurs travaux de bricolage à la maison
- B. Garder un enfant lorsque ses parents sont malades, accidentés ou momentanément empêchés de s'occuper de lui
- C. Permettre aux parents d'aller au cinéma
- D. Dépenser les parents quand ils rencontrent un problème informatique



→

A quoi sert la prestation Parents-Rescousse ?

Réponses...

- A.
- B. Garder un enfant lorsque ses parents sont malades, accidentés ou momentanément empêchés de s'occuper de lui
- C.
- D.



Le Service Parents-Rescousse est là pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. Le but est d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant au sein de sa famille. Une Assistante Croix-Rouge, encadrée par notre équipe infirmière, prend le relais à domicile durant la période d'empêchement parental. Nous avons réalisé 5'539 heures en 2016, pour des missions de jour ou de nuit. Les motifs sont variés : épuisement parental, parent opéré, retour de maternité avec naissances multiples.

Quand doit-on réanimer une personne ?

Réponses...

- A. Lorsqu'elle est inconsciente et respire faiblement
- B. Lorsqu'elle ne respire plus
- C. Lorsqu'elle ne réagit plus aux paroles et au touchez
- D. Au petit matin, après une soirée trop arrosée



→

Quand doit-on réanimer une personne ?

Réponses...

- A.
- B. Lorsqu'elle ne respire plus
- C.
- D.



Vous souhaitez apprendre les gestes qui sauvent ? Alors le cours «Premiers gestes en cas d'accident» est conçu pour développer vos connaissances et vos compétences sur le sujet.

Quelle distance parcourent chaque année les chauffeurs bénévoles ?

Réponses...

- A. Environ le tour de la Suisse
- B. Environ le tour de la Terre
- C. Un peu plus que la distance Terre-Lune
- D. Un peu moins que la distance Terre-Soleil



Croix-Rouge suisse
membres volontaires de la Croix-Rouge suisse

Quelle distance parcourent chaque année les chauffeurs bénévoles ?

Réponses...

- A.
- B.
- C. Un peu plus que la distance Terre-Lune
- D.

Croix-Rouge suisse
membres volontaires de la Croix-Rouge suisse



435'000 km sont parcourus chaque année par plus de 150 bénévoles pour 930 bénéficiaires.

Les bénévoles mettent à disposition leur véhicule privé et prennent en charge des personnes à mobilité réduite pour les accompagner à leurs rendez-vous à caractère thérapeutiques : médecin, physio, séance de radiothérapie, par exemple.

Rapport des Divisions Support & Fundraising

Au 1^{er} 2016, la Croix-Rouge vaudoise innove et crée le Service Support.

Les Responsables de cette Division, soit M. Paul Milliet – Responsable Gestion de Projets et M. Guy Borel – Responsable Marketing, ainsi que Mme Nathalie Schaer, Responsable du Fundraising, nous présentent leur rapport commun (selon "La Marche des Secteurs" / pp. 15 à 17 du *Rapport annuel d'activité*), sous forme de petit film commenté et animé par leur soin. En voici des extraits par écrit :

Présentation de la Division Fundraising :

Mme Schaer stipule que la Recherche de Fonds fait partie intégrante d'une association caritative (trouver des fonds, pour trouver des moyens pour ceux qui en ont besoin). Objectifs : faire connaître les prestations mises à disposition de la population du Canton de Vaud et recruter des nouveaux Membres cotisants (le montant minimum de la Cotisation pour la Croix-Rouge vaudoise est fixé à CHF 50.- minimum). En 2016, 1869 personnes ont rejoint la CRV avec une cotisation moyenne de CHF 73.-. Il y a la possibilité également d'être donateur, sans être lié par un « contrat ». Pour des raisons pratiques, la CRV collabore avec une entreprise spécialisée dans la prospection. En 2016, une collaboration rapprochée a commencé pour la gestion des Donateurs avec la Croix-Rouge suisse. Les « Personnes morales » sont également sollicitées. Mme Schaer termine sa présentation en présentant le nouveau flyer « Legs et Successions ».

Présentation de la Division support :

Paul Milliet, Responsable de la Gestion de Projets, mentionne qu'un Service Support a été créé, afin de pallier au besoin d'adaptation face aux nouveaux défis et à l'importance grandissante des thématiques transversales. Il souligne notamment les activités développées en faveur des Proches Aidants (relève bénévole, formation Proches Aidants et Service Parents Rescousse). La Croix-Rouge vaudoise est aussi très heureuse d'annoncer la création d'une nouvelle prestation bénévole, « Vivre ici », visant à favoriser l'intégration des personnes migrantes nouvellement arrivées sur le Canton. M. Milliet ajoute que du fait de la croissance qualitative et quantitative des activités Croix-Rouge vaudoise, le logiciel informatique a dû être mis à jour, et les collaborateurs ont dû être formés à cet effet. Il termine sa présentation en mentionnant le Fonds Mimosa, qui vient en aide aux enfants défavorisés du Canton de Vaud (environ 250 demandes d'aide financière par année).

Guy Borel, Responsable Marketing, nous présente ensuite la partie « Promotion et Events », répondant aux besoins de communication de la Croix-Rouge vaudoise. Un certain nombre de manifestations, ainsi qu'un partenariat avec un graphiste professionnel ont été mis en place. Des affiches, plaquettes, spots animés, annonces

et « goodies » ont été réalisés. Outre les annonces dans la presse régionale et spécialisée, la Croix-Rouge vaudoise a aussi fait appel à la diffusion de spots dans les cinémas et via un van convertible. Un autre vecteur de communication a été les transports publics (affichage à l'intérieur et extérieur), ainsi que deux campagnes radios, et diffusion des spots dans les stations service. Une tournée a également été organisée, comprenant la dépose de flyers et affiches dans des endroits spécifiques, car destinés à accueillir les bénéficiaires de prestations de l'Institution. 2016 concordait également avec le Jubilé des 150 ans de la Croix-Rouge suisse. La Croix-Rouge vaudoise a pu participer à un 'road show', grâce à un stand mobile (présent au Salon de la Santé, au Comptoir d'Echallens et Paléo Festival). M. Borel termine par mentionner l'une des manifestations « phare » de la Croix-Rouge vaudoise, à savoir la vente du Mimosa du Bonheur.

3. Rapport de l'Organe de Révision

Le rapport de l'Organe de Révision sur le contrôle restreint est lu par M. Sergio Del Sordo, Expert-réviser agréé chez Fidacor SA.

Ce texte ne soulève aucun commentaire, et, à l'unanimité, l'Assemblée approuve les comptes présentés.

Le Président remercie la Fiduciaire pour son travail et son soutien.

4. Discussion des rapports, approbation des comptes et décharge au Comité

Aucune discussion n'étant soulevée, les comptes 2016 et les différents rapports sont approuvés.

Décharge est donnée au Comité.

- INTERLUDE – JUBILES du Comité -

Pour leur 10 ans de précieuse collaboration au sein de notre Comité, M. Gross a le plaisir de remettre une attestation, ainsi qu'une médaille et modeste présent à : Mmes Cornelia Seeger Tappy, Ginette Duvoisin, ainsi que MM. Michel Surbeck et Boris Heinzer.

Mmes Marlyse Dormond Béguelin et Catherine Matter, ainsi que M. Antoine Perrin excusés pour cette Assemblée Générale, se verront remettre leur distinction à la prochaine séance du Comité Croix-Rouge vaudoise.

5. Elections et démissions de Membres du Comité

DEMISSIONS :

- Mme Ginette **DUVOISIN** nous a fait part de sa démission en séance du Comité du 16.02.17, puis par écrit en avril dernier.

Résumé de son parcours à la CRV : Mme **DUVOISIN** a rejoint le Comité de la CRV en 2007. Mme Duvoisin, au bénéfice d'une expérience professionnelle riche et variée dans les milieux tant sociaux que politiques, a été Syndique de Villars-Burquin et Députée au Grand Conseil vaudois. Mme Duvoisin, à la veille de son départ à la retraite, a souhaité renoncer à ses mandats politiques et associatifs, pour alléger son quotidien et pouvoir ainsi se consacrer davantage à d'autres activités.

Mme Duvoisin nous a ainsi fait part en avril dernier de sa décision de quitter ses fonctions actuelles de Membre de notre Comité à la fin juin. Nous la remercions vivement pour ses 10 années passées à nous épauler au sein de notre Comité. Grâce à sa présence, ses questions, remarques et réflexions toujours pertinentes au sein de

nos séances, Mme Duvoisin a su contribuer activement à nous faire avancer.

Un modeste présent est remis à Mme Duvoisin, en guise de reconnaissance pour sa collaboration.

- Mme Cornelia **SEEGER TAPPY** nous a fait part de sa démission en séance du Comité du 25.04.17.

Résumé de son parcours à la CRV : Mme **SEEGER TAPPY**, avocate, a rejoint le Comité de la Croix-Rouge vaudoise en 2007 ; elle siège également depuis 2014 à la Commission de Contrôle de Gestion de la Croix-Rouge suisse, au sein de laquelle elle représente notre Association. Mme Seeger Tappy nous a communiqué son souhait de quitter notre Comité, mais de rester toutefois à la Commission de Contrôle de Gestion de la Croix-Rouge suisse, où elle continuera à représenter notre Association.

Ses apports et conseil juridiques nous furent toujours très précieux et nous la remercions vivement et chaleureusement.

Un modeste présent est remis à Mme Seeger Tappy, en guise de reconnaissance pour sa collaboration.

- Mme Cesla **AMARELLE** nous a fait part de sa démission en séance du Comité du 22.06.17.

Résumé de son parcours à la CRV : Mme **AMARELLE**, Conseillère nationale depuis 2011, siégeant dans la Commission des Finances et dans celle des Institutions politiques, a rejoint le Comité de la Croix-Rouge vaudoise en 2016. Au vu de sa nomination en mai dernier au Conseil d'Etat, nous a fait part de son souhait de démissionner de notre Comité. Sa candidature, son expérience, ainsi que sa personnalité ont été de précieux atouts pour notre Association et nous l'en remercions vivement. Retenue par d'autres obligations professionnelles ce soir, il va sans dire que nous lui remettrons un cadeau prochainement, en reconnaissance sa précieuse collaboration.

Mme Amarelle étant excusée pour cette Assemblée Générale, un modeste présent lui sera remis prochainement par notre Directeur, M. Gross.

ELECTIONS :

- Afin de renouveler notre Comité, les candidatures de Mme Anne **WALDMEYER** et M. Marc **FAVEZ** sont proposées lors de cette Assemblée Générale.

Biographie de Mme Anne Waldmeyer :

Mme **WALDMEYER** a étudié à la Faculté de droit à l'Université de Lausanne et obtenu son master en droit en 1991. Elle a également suivi une formation de spécialiste en gestion comptabilité. A l'issue de son parcours académique, elle a exercé comme juriste pendant deux décennies au sein d'une Etude de notaires à Pully. Depuis janvier 2016, elle a rejoint l'Etude des notaires Regina Wenger et Sarah Keiser-Wüger, à Lausanne, pour poursuivre sa carrière professionnelle. Parallèlement à son activité de juriste, Mme Waldmeyer est également membre actif depuis 2010 au Conseil de la Fondation La Rambarde, à Pully, institution qui accueille, protège et oriente dans l'urgence et à court terme les enfants et adolescents en difficulté sociale et familiale. Son profil, ses compétences, son expérience - notamment dans le domaine du droit - ses qualités relationnelles ainsi que son goût pour le domaine associatif seront de précieux atouts pour notre Association.

Biographie de M. Marc Favez :

Après un CFC d'employé de commerce, M. **FAVEZ** a étudié la théologie, puis a obtenu un diplôme d'assistant social. Il s'est ensuite spécialisé principalement dans le domaine de la famille et protection de la petite enfance, pour lesquels il a publié plusieurs ouvrages et donné des cours, ainsi que des conférences. Il a également suivi de nombreuses formations dans le domaine de l'organisation et du management, ainsi qu'en méthodologie du travail social. Il a travaillé notamment au sein du Service de protection des mineurs du Canton de Genève, puis ces cinq dernières années en tant qu'adjoint du chef de service du Service de protection de la jeunesse du Canton de Vaud, avant de rejoindre à ce jour Pro Senectute. Sa candidature, son expérience notamment dans le domaine de la petite enfance, son charisme ainsi que sa personnalité seront de précieux atouts pour notre Association.

Les candidatures sont soumises au vote et ont été approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Election de l'Organe de Révision

Le Président propose de réélire pour l'exercice 2017 Fidacor SA.

Ladite proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée et des félicitations sont formulées à M. Sergio Del Sordo.

7. Divers

Aucun divers n'ayant été proposé avant l'Assemblée Générale, le Président demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

Aucune question n'étant posée, le Président passe la parole à **M. Valentin CHRISTE**, Président du Conseil communal de la Ville de Lausanne.

M. Christie commence par présenter les salutations cordiales et officielles de la part des autorités, en particulier du Conseil communal de la Ville de Lausanne. Il mentionne que plusieurs défis sont présents dans notre Canton et Pays, comme ceux liés au bouleversement démographique, l'égalité des sexes, ou l'adaptation du marché du travail à un modèle d'organisation familiale moderne. La transition numérique pose aussi problème, car elle isole davantage les gens. M. Christie souligne que la question du lien social est donc importante. L'on peut relever soit son extrême fragilité, mais aussi sa très grande force. Devenir seul est un véritable phénomène de société. Le lien social peut-être fugace. Sans lui, la société n'existe pas. M. Christie termine par rappeler que le lien social est à la portée de chacun qu'il est primordial de se souvenir de valeurs comme l'altruisme.

Les actions de la Croix-Rouge vaudoise sont d'autant plus nécessaires et louables, notamment face au vieillissement de la population. M. Christie félicite et remercie la Croix-Rouge vaudoise pour l'ensemble de son action, en particulier dans ce domaine.

Le Président passe la parole ensuite à **Mme Barbara SCHMID-FEDERER**, Présidente de la CR zurichoise et Membre CE-CNAC, représentante de la Croix-Rouge suisse.

Mme Federer se présente et salue l'Assemblée. Elle commence par expliquer ce qu'est la CNAC (Conférence nationale des Associations cantonales, à laquelle elle participe en tant que Membre du Comité exécutif. La CNAC comporte 7 Membres, dont la tâche est d'assurer la gestion stratégique des associations cantonales et les intérêts des associations cantonales envers l'organe faîtière. Elle transmet les meilleures salutations de la part de la Croix-Rouge suisse, sa Présidente, Mme Anne-Marie Huber-Hotz, son Vice-Président et Préposé du CE-CNAC, M. Marc Geissbühler et son Directeur, M. Markus Maeder. Puis elle termine son allocution en mentionnant qu'elle se réjouit du développement du Service d'Aide et d'Accompagnement de la Croix-Rouge vaudoise : 18'165 heures effectuées par 348 bénévoles de la Croix-Rouge vaudoise en 2016. Elle présente ses félicitations concernant ce résultat, qu'elle qualifie d'impressionnant.

Sans autre point à l'ordre du jour, la partie statutaire de cette assemblée est levée à 18h45.

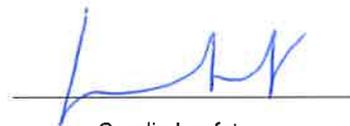
A l'issue de la partie statutaire, le Directeur, M. Gross, introduit Mme **Valérie AVIOLAT** et M. **Laurent LIAUDAT**, Directeurs de l'Association Intervalle, une Maison pour les parents d'enfants hospitalisés; ils viennent présenter l'Association. Mme Aviolat et M. Liaudat présentent la structure, ses Membres, ses besoins et son fonctionnement. La Croix-Rouge vaudoise les remercie vivement de leur intervention et leur remet un modeste présent.

Pour clôturer amicalement cette session (19h15), le Président invite tous les participants à prendre part à l'apéritif offert.



Michel Surbeck

Président



Coralie Lonfat

Greffière